

**CONSEIL D'ECOLE
Du 3 novembre 2020****Membres du conseil d'école présents:**

Voir annexe

1°/ Installation du conseil d'école:

Un tour de table est fait afin de permettre à chacun de se présenter et de connaître les différents membres du conseil d'école.

2°/ Bilan de rentrée - Effectifs:

La rentrée des classes s'est déroulée sans difficulté.

Actuellement, 156 enfants sont inscrits et répartis dans 8 classes dont l'ULIS école:

CP: 18	CP/CE1 : 22	CE1/CE2: 21	CE2: 23
CM1: 21	CM1/CM2 : 18	CM2: 23	Ulis école: 10

3°/ Règlement intérieur:

- Le règlement intérieur de l'école a été adopté après avoir ajouté un point sur les conditions sanitaires pour l'accueil des élèves. Tout comme l'année passée, après avoir été signée par les familles au début de l'année scolaire, la Charte de la Laïcité est annexée au Règlement intérieur en vigueur.

Les familles seront informées qu'il est consultable sur le blog de l'école et qu'il pourra être transmis pour consultation à celles qui ne disposent pas d'internet.

Rappel de l'adresse du blog : <http://blogsenclasse.fr/87-rochechouart-ecole-elementaire/>

4°/ Sécurité :

- Le plan de prévention contre les risques majeurs ainsi que celui contre les intrusions ont été actualisés et présentés aux membres du conseil d'école.

- Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le jeudi 24 septembre, le déclenchement des alarmes ainsi que l'évacuation des élèves dans chacune des cours se sont déroulés sans difficulté particulière.

- Un exercice de type « attentat-intrusion » a été réalisé le mardi 6 octobre.

- Un exercice de type « risques naturels » a été réalisé le mardi 15 septembre.

- Il a été reprécisé que les travaux demandés depuis plusieurs années et très attendus concernant la sécurisation de l'école (principalement contrôle et fermeture de tous les accès) ne sont toujours pas engagés à ce jour et deviennent urgents. La municipalité est consciente de cette nécessité mais indique que l'implantation des 2 sites de l'école ainsi que le nombre important d'accès sont de réelles difficultés qui nécessiteraient des travaux importants alors qu'un projet de restructuration de l'école est engagé. Toutefois, elle prend en compte cette demande et indique que des solutions vont être recherchées pour la sécurisation à court terme.

- Rappel : tant que ces accès ne sont pas sécurisés, les élèves en retard ainsi que les personnes qui pénètrent dans l'enceinte de l'école pendant les horaires de classe (familles, taxis, éducateurs, ...) doivent veiller à refermer le portail emprunté.

5°/ Projets et fonctionnements prévus pour 2020-2021

Des informations ont été données sur:

- **Evaluations diagnostiques:**

En début d'année, les élèves ont passé dans chaque niveau des évaluations diagnostiques qui nous ont aidés entre autre à cibler les élèves en réussite, en difficultés et à mettre en place les dispositifs d'aide.

Comme l'année passée, une attention particulière sera portée aux résultats des évaluations nationales proposées en CP et en CE1. Les résultats ont été transmis individuellement aux familles.

- **Suivi des élèves** dans l'école et dans le cadre de liaisons maternelle/élémentaire et collège avec la mise en place de différents documents : fiches individuelles de suivis, PPRE, réunions,

...

- **Enseignement des langues vivantes étrangères:** L'enseignement de l'anglais est assuré dans l'école dès le CP par chaque enseignant dans sa classe.

Nous prévoyons des projets avec ou sans intervenants, des sorties pédagogiques/culturelles, ... mais bien évidemment, en fonction des conditions sanitaires qui évoluent constamment, ceux-ci pourront être modifiés ou annulés.

- **projets** en cours ou prévus:

- * Développement du blog de l'école.
- * Utilisation d'un E.N.T pour les élèves de CE2 à CM2
- * Jardin : projet en CE1/CE2 (lien avec l'ALSH dans le cadre du « plan mercredi »)
- * Participation des classes à l'opération « je lis, j'élis » en partenariat avec la médiathèque ainsi qu'à l'opération « faites des livres »
 - * Projet « lire à voix haute »
 - * Eco-citoyenneté : travail avec le SYDED
 - * Semaine de la science avec la Maison de la Réserve
 - * Projet école et cinéma en Ulis et CP
 - * Projet ATE avec la classe de CM1
 - * Projet autour du Vendée Globe
 - * Projet « Génération 2024 »

- **Intervenants:**

Education musicale: les interventions de madame catherine Philipe ont repris avec tous les élèves.

E.P.S: à partir de projets pédagogiques en lien avec les clubs de Rochechouart, de la com com, des fédérations et de l'Inspection académique,

- * les élèves de Cycle 3 bénéficieront d'un cycle Handball en période 3.
- * d'une séance découverte Judo (pour le cycle 2) et tennis (pour le cycle 2) au cours des périodes 4 et 5.
- * d'un cycle VTT à Saint Martin de Jussac pour les élèves de CE2.

- **Piscine:** les élèves de CP, CE1, CM1/CM2 et d'Ulis école devraient bénéficier d'un cycle natation à la piscine de St Junien.

L'enseignement est assuré par un enseignant et un maître-nageur sauveteur.

Nous remercions les parents qui avaient déjà passé l'agrément et qui aident à l'encadrement ainsi que la communauté de communes pour le financement des transports et des séances de piscine et

de VTT.

Différentes actions sont envisagées avec différents partenaires :

- Sécurité routière :

- **Permis piéton** avec « prévention MAIF » pour les élèves de CE2 et **permis vélo** avec la gendarmerie pour les élèves de CM2.

- **Permis internet** pour les élèves de CM2

- **Semaine du goût** avec un don de miel du « rucher de Biennac » à chacune des classes.

- projets de sorties:

* Des sorties pédagogiques pour toutes les classes ont été organisées ou sont prévues:

- **A dominante culturelle ou scientifique:** avec le Musée d'Art contemporain, la médiathèque, Maison de la réserve, site archéologique de Chassenon, ...

- A dominante sportive:

* Les classes de CM1 et CM2 participeront au cross du collège.

* Nous organiserons un cross pour l'école sur le stade du collège au cours de l'année.

* Dans le cadre de la liaison CM2/collège, des rencontres sont envisagées.

- Classe de découvertes: (projet lié à la situation sanitaire)

Comme l'année passée, en accord avec madame le Maire, un projet de classe de découvertes à Super Lioran a été maintenu du 18 au 22 janvier 2021.

Une réunion avec les familles a été organisée le vendredi 9 octobre.

La participation familiale sera cette année encore de 150 €, la coopérative scolaire financera le transport (environ 1600 €) et une subvention de 5900 € a été accordée par la municipalité. Le conseil d'école remercie à nouveau madame le Maire pour l'importance que la municipalité accorde à ce projet.

- Manifestations prévues:

A ce jour, il n'est pas possible de prévoir des manifestations d'école:

* Le report d'une soirée jeux anciens suivie d'un repas (vente de sandwichs ou traditionnel pique-nique convivial) a été évoqué pour la fin de l'année.

* Le marché de Noël ne pourra être maintenu dans les conditions habituelles.

6°/ Rythmes scolaires :

Madame Escola-Mourier a présenté le fonctionnement des temps périscolaires ainsi que le protocole en vigueur.

Tout comme pendant le temps scolaire, celui-ci respecte pour les accueils (matin et soir) et la restauration scolaire, la limitation du brassage des groupes d'élèves, le lavage des mains, la distanciation à l'aide de marquages au sol et la circulation.

De plus, la désinfection des locaux et surfaces fréquemment utilisées sera effectuée lors de la pause méridienne ainsi que les soirs en supplément du nettoyage.

Les élèves devront garder leur masque durant ces périodes.

Les membres du conseil d'école s'inquiètent du coût financier que représentent à terme l'achat de masques par les familles. La municipalité ainsi que l'école disposent de quelques masques réservés aux oubliés exceptionnels ou accidents d'élastiques... Si une famille est en difficultés financières quant à l'achat de masques, elle peut prendre contact avec la municipalité afin d'envisager une

solution.

7°/ Coopérative:

Le directeur rappelle que la participation à la coopérative scolaire n'est pas obligatoire mais permet entre autre de faire aboutir certains projets de classe pour tous les enfants.

La somme proposée aux familles cette année est restée à 10 € pour 1 enfant, 16 € pour 2 enfants et 18 € pour 3.

* **Le budget versé par la municipalité à notre école se décompose comme suit:**

Equipement de l'élève et moyens pédagogiques 45 € par élève

Sorties éducatives et pédagogiques: Prise en charge des transports à partir d'un projet pédagogique.

Prise en charge: - subvention de 2000 €

- des communications téléphoniques

- de l'abonnement internet

Actuellement, le solde de la coopérative est de 18682 € dont 851 € de dons de parents et de 2000 € de subvention municipale.

Un bilan financier simplifié de l'année 2019-2020 a été présenté.

8°/ Informations et questions diverses :

* **Le rôle et la place des parents à l'école:**

Conformément à la circulaire n° 2006-137 du 25-08-2006, l'organisation du dialogue avec les familles de l'école a été rappelée et présentée aux membres du conseil d'école.

Des réunions sont organisées tout au long de l'année :

- systématiques en début d'année

- à la suite des évaluations intermédiaires

- collectivement en fonction des différents projets des classes

- rendez-vous individuels proposés à l'initiative de l'enseignant ou de la famille

Ces contacts formels, voire informels ont pour but de faciliter le dialogue entre " l'école " et la famille.

Par ailleurs, les travaux des élèves ainsi que les évaluations sont transmises très régulièrement tout au long du trimestre.

* **Photographie scolaire :** Le photographe viendra à l'école mardi 10 novembre dans le respect du protocole sanitaire.

* **Projet équipements informatiques :** Suite à la demande de l'équipe enseignante concernant l'acquisition d'un équipement informatique spécifique et adapté pour l'école, une demande de subvention a été déposée par la municipalité et les enseignants à l'Inspection Académique.

* **Questions diverses :**

Madame Goursaud précise pour la municipalité que si un ou des parents rencontrent un problème important qui nécessite une réponse urgente, il n'est pas nécessaire d'attendre le Conseil d'Ecole pour l'évoquer. En cas de besoin, le service scolaire peut être contacté.

Monsieur Soury indique que les questions des parents d'élèves remontées à l'école par le biais des documents remis aux élèves seront transmises aux parents d'élèves élus qui en feront une synthèse. Celle-ci lui sera remise puis il la transmettra à la municipalité dans un délai permettant à chacun de pouvoir y répondre.

A partir des divers avis, suggestions, propositions et des possibilités, des réponses ont été données par Madame Goursaud, monsieur Loizeau et Mme Escola-Mourier pour celles concernant la mairie.

*** Pouvez-vous préciser le rôle des accompagnateurs dans les transports lors du ramassage scolaire ?**

Bien que les élèves de l'école élémentaire en bénéficient, la présence d'accompagnateurs dans les transports scolaires est obligatoire uniquement pour les élèves de l'école maternelle. Leur rôle est essentiellement d'assurer leur sécurité en les aidant à s'attacher, se détacher, descendre, ... lors du parcours.

*** Existe-t-il un document, un règlement qui précise les quantités alimentaires données aux enfants ?**

Oui, les quantités sont réglementées et appliquées au sein du restaurant scolaire. Toute précision concernant les quantités ou le règlement peut être demandée au responsable du restaurant scolaire.

*** Quand est-ce-que l'école fermera à clé ? Il est impensable d'attendre des travaux de grande ampleur pour sécuriser les lieux .**

Voir paragraphe sécurité (4°)

*** Beaucoup d'élèves venant à vélo, est-il possible de baliser une piste ?**

La création de pistes cyclables aux abords des écoles est actuellement à l'étude.

*** Sur le parking côté « Tilleuls », serait-il possible de délimiter avec des barrières un passage pour les piétons contre le mur pour sécuriser les aller/retour des familles lors des entrées/sorties ?**

La mise en place de ce passage est envisageable et va être étudiée par la municipalité. Par ailleurs, les parents d'élèves souhaiteraient que l'agent de sécurité (ASVP) soit sur place afin de sécuriser le parking lors des entrées et sorties de classes.

*** Les menus du restaurant scolaire peuvent-ils être affichés sur le blog de l'école ?**

M. Soury indique que les menus du restaurant scolaire seront disponibles sur le blog de l'école dès que la municipalité les lui transmettra. Celui du mois de novembre est consultable.

Le Secrétaire

Le Président